

noble coursier, le regard éteint, la bouche écumante de sang. Il essaie de lui sourire ; on entend ces paroles :

— « Pardonne-moi, » et il tombe sans mouvement. Elle se précipite sur son corps et tombe elle-même sans connaissance.

Un médecin prodigue ses soins aux deux infortunés qu'il rappelle à la vie.

Comme ils ouvraient les yeux, un jeune homme arrive tout hors d'haleine, couvert de poussière et de sueur. A la vue de ce spectacle navrant, un profond désespoir se peint sur sa figure. Son attitude est morne et abattue, il ne peut dire un mot, il n'ose lever les yeux, et il lui semble être sous l'impression d'un songe épouvantable.

Le comte et sa sœur l'ont reconnu et de leurs faibles poitrines sort ce cri : « Jules ».

C'était l'ami qu'ils attendaient et qui arrivait dans ce terrible moment.

Le comte avait la colonne vertébrale brisée. Il ne lui restait que peu d'instants à vivre et il le sentait. Il attira à lui sa sœur et son ami, et dans un suprême effort il dit :

— Je meurs, Jules, je te laisse ma sœur ; elle n'a plus que toi pour soutien. Protège-la et aime-la toujours. Et toi, ma chère enfant, accepte pour me remplacer celui que tu aimes. Puis il ajouta : Jules, mon ami, je voudrais voir un prêtre.

Par une sainte prévoyance de la religion, un prêtre se tenait proche du champ de course pour le cas d'accident.

Tout le monde se retira et l'homme de Dieu, après avoir reçu la confession de l'infortuné jeune homme, et avoir fortifié son âme par l'espérance d'une vie meilleure, lui administre le saint Viatique qui doit le conduire dans l'autre monde.

Sur un signe du comte de Gramont, sa sœur et Jules éplorés, inconsolables, s'agenouillent auprès de lui. Le prêtre les fiança en présence du moribond, puis celui-ci rendit son âme à Dieu au milieu des sanglots, des pleurs, du désespoir des fiancés, et de l'émotion profonde de la foule qui ne pouvait retenir ses larmes.

OCT. CUISSET.

Québec, 7 septembre 1875.

PERSONNEL

Les bans de mariage entre le Dr. Hingston, maire de Montréal, et Melle McDonald, fille aînée du Lieutenant-Gouverneur d'Ontario, ont été publiés dimanche, 12 courant, à la Cathédrale St. Michel, et le mariage célébré jeudi dernier.

Les messieurs suivants ont été nommé commissaires pour la décision sommaire des petites causes, dans le canton de Mansfield, comté de Pontiac :

Hon. George Bryson, M. L. C., Thomas Bryson, William Gills, Théophile Soucis, Germain Leclaire, Alexander Proudfoot et John Young, écuyers.

ESTIMATEURS.

Dans la municipalité de Tadoussac — MM. Michel Dufour, Napoléon Rouleau et William Gravelle, fils.

Dans la municipalité de Bagotville. — MM. Onésime Côté, Julien Villeneuve et Clet Gagné.

Dans la municipalité de Saint-Dominique, comté de Bagot. — MM. Damasse Brodeur, père, Philias Benoit et Joseph Lapalme.

Dans la municipalité de l'Épiphanie, comté de l'Assomption. — MM. Louis Lamarche, Pierre Charpentier et Ludger Pauzé.

Dans la municipalité de St. Roch Nord, Québec. — MM. Wm. Bell, Joseph Giroux et Jean Lortie.

Dans la municipalité de Stukeley Sud. — MM. Wm. Kennedy, Jesse R. Bridge et Eugène F. Brunelle.

Dans la municipalité de Notre-Dame du Mont-Carmel, comté de Champlain. — MM. Jean Forest, Pierre Bédard et Olivier Lambert.

M. Charles Edouard Schiller a été assermenté devant l'hon. juge Monck, comme Greffier de la Cour, Greffier de la Paix et des Sessions de la Paix pour le district de Montréal.

M. Alfred de Beaumont a prêté serment devant Son Honneur le juge Monck, en qualité de Greffier de la Couronne et député-greffier de la Paix et des Sessions de la Paix pour le district de Montréal.

M. Prieur, ancien inspecteur des pénitenciers, qui a été mis dernièrement à la retraite, est arrivé avec sa famille à St. Polycarpe où il résidera dorénavant.

Des circonstances incontrôlables ont forcé M. Childers, commissaire nommé pour régler les réclamations concernant les terres de l'Île du Prince-Edouard, de se démettre de sa charge et de retourner en Angleterre. Il a été remplacé par M. Wilmot, ex-lieutenant gouverneur du Nouveau-Brunswick, qui, avec les deux autres commissaires, MM. Jenkins et Halburton, continuera les travaux de la Commission à Montréal.

SEMAINE POLITIQUE

Depuis le retour du Premier Ministre fédéral, les affaires politiques commencent à reprendre quelque activité.

L'organisation de la Cour Suprême a fait entreprendre plusieurs voyages à M. Mackenzie. On assure, à ce sujet, que l'hon. M. Dorion aurait refusé la charge de juge dans ce haut tribunal, et l'on ajoute que le juge Richards serait le président déjà désigné de la Cour Suprême.

De toutes parts les contestations électorales occupent juges, partis et témoins. A Trois-Rivières, l'action intentée à l'hon. M. Malhiot vient d'être rejetée pour défaut de forme.

Le gouvernement fédéral vient de faire œuvre pie, en avançant, à titre de prêt, \$60,000 aux agriculteurs de Manitoba, si durement éprouvés par les sauterelles.

M. Thos. Workman, ex député aux Communes, vient d'accepter la candidature pour Montréal-Ouest, et luttera par conséquent avec M. Thomas White, rédacteur-proprétaire de la Gazette de Montréal.

Les membres des diverses associations de Tempérance du Canada ont tenu leur convention générale à Montréal, le 15 courant. Il y avait un grand nombre d'assistants, et les délégués des diverses provinces de la confédération se repartissaient de la manière suivante :

Ile du Prince-Edouard.....	1
Nouveau-Brunswick.....	9
Nouvelle-Ecosse.....	12
Québec.....	90
Ontario.....	148
Total.....	260

Parmi les personnages présents, on remarquait :

« Gén. Neal Dow, Portland, Maine ; J. N. Stearns, New York, de la division nationale des fils de la tempérance du nord de l'Amérique ; Rév. Dr. A. A. Miner, président de l'Alliance de Tempérance du Massachusetts, Boston, Mass. ; Rév. W. W. Atwater secrétaire de la société de Tempérance de l'Etat du Vermont, Burlington, Vt. ; W. C. Maughan, de l'Alliance du Royaume, Uni de la Grande-Bretagne, Rosemeate, Ecosse.

Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke, et Mgr. Taché, archevêque de St. Boniface, ont envoyé des lettres à l'assemblée, pour s'excuser de leur absence.

Les sociétés de tempérance touchent à la politique plus qu'on ne le suppose, car leur influence se traduit par une réduction des recettes budgétaires. A preuve, l'adresse lue devant la Convention par M. Louis Shades, de Washington, délégué spécial des brasseurs :

« Les sociétés de tempérance, a-t-il dit, ont causé beaucoup de dommages aux brasseurs. La loi de Pensylvanie a réduit, dans cet Etat, le nombre des brasseries de 500 à 349 en une année, c'est-à-dire de 1873 à 1874. Dans l'Etat du Michigan, c'est même pire ; de 202 brasseries qu'il y avait en 1873, il n'en est resté que 68 en 1874. Dans l'Ohio, on a détruit 68 brasseries. Dans l'Indiana, la loi-Baxter en a arrêté 66. Dans le Maryland, le nombre des brasseries a été réduit à 15, de 74 qu'il était auparavant. »

En Espagne, la situation ne se dénoue que pour s'embrouiller aussitôt.

Les derniers succès de la guerre ont été suivis d'un changement de ministère. Ce dernier est ainsi composé :

Général Jovellar, président du Conseil et ministre de la guerre ;

Alka Galanio, ministre des affaires étrangères ;

Colderon Collantes, ministre de la justice ;

Duran Y Lira, ministre de la marine ;

Salaverria, ministre des finances ;

Romeo Robledo, ministre de l'intérieur ;

Martin Herrera, ministre des travaux publics ;

Ayela, ministre des colonies.

Si l'on en croit le correspondant du Times à Madrid, voici quel serait le résumé de la circulaire du nonce du Pape aux évêques espagnols :

« Le nonce réclame l'accomplissement du Concordat qui prohibe toute autre croyance que le catholicisme ; exige le transfert de la surintendance de l'éducation au clergé, et demande la coopération du pouvoir séculier pour supprimer l'enseignement hérétique. Il dit qu'une des causes de la guerre civile est la manière dont l'unité religieuse a été méconue par les gouvernements précédents. Pour ces raisons le Saint-Siège se croit strictement obligé de présenter ces observations au gouvernement. »

En France, de nouvelles inondations ont produit encore d'autres désastres. Dans le district de Montpellier il y a eu 83 victimes et 120 maisons de détruites. Les débordements ont été terribles dans le département de la Loire. Le Tarn a débordé, a emporté plusieurs ponts, et l'Allier est également sorti de son lit.

Le bruit court que les princes d'Orléans doivent, dans un prochain manifeste, abandonner leurs prétentions au trône et adhérer sans réserve à la république.

En attendant, le Daily News du 15 courant publie une dépêche spéciale de Paris, disant que M. Rouher est parti mercredi pour Arnemberg, Suisse, afin d'assister à une grande démonstration bonapartiste qui aura lieu vendredi.

L'amiral La Roncière Le Noury a été également invité, mais il ne s'est pas encore décidé à accepter. Quant à M. Emile Ollivier, il y ira certainement.

Les bonapartistes font une chaude propagande dans les casernes de Paris, où ils distribuent à profusion et gratuitement l'Ordre et le Pays.

Dans le consistoire papal, après avoir fait une allocution, Sa Sainteté annonça que NN. SS. Antici, Mattei, Pacca, Randi, Simeoni, Vitelleschi et l'archevêque de Rennes, avaient été créés cardinaux, et il conféra au cardinal McCloskey le titre et l'anneau de Santa Maria Sopra Minerva.

Le cardinal Gaspard Graseloni, né à Palerme en 1796, est mort.

Des rapports authentiques reçu du district de Zube, annoncent que les Turcs s'avancent lentement et que les insurgés sont divisés. La majorité des volontaires est retournée dans ses foyers. Les catholiques de Messar ont présenté une déclaration au Pacha, dans laquelle ils disent qu'ils ont raison de se plaindre du gouvernement Turc en Albanie. Tous les miliciens turcs se sont rassemblés ; 20 bataillons de Serviens sont arrivés et se rendent sur la frontière de Monténégro. Tous les postes de la frontière ont été pourvus d'hommes.

A. ACHINTRE.

NOUVELLES DIVERSES

La banque Jacques Cartier a ouvert ses portes samedi matin.

Une jeune fille de 20 ans, canadienne-française, du nom d'Emma May, qui habitait depuis quelque temps Bay City, était morte mercredi et avait été enterrée jeudi, 2 septembre. Ses

amis, suspectant que son corps avait été volé et envoyé à l'université d'Ann Arbor pour servir à des analyses anatomiques, ouvrirent sa tombe, et quelle ne fut pas leur terreur lorsqu'ils la trouvèrent sur son côté, les mains crispées dans ses cheveux et le linceul couvert de sang. Les yeux étaient grand ouverts, et tout annonçait que ce cercueil avait été la scène d'une terrible lutte. Plusieurs personnes étaient témoins à l'ouverture du cercueil et affirmèrent l'exactitude de ce fait. Elle avait été enterrée lorsqu'elle était en léthargie.

La banque du Commerce vient d'être victime, de la part de MM. J. H. Nichols, père et son fils, d'un détournement s'élevant dit-on à la somme de \$71,000.

La pose désormais assurée du câble direct commence à produire les avantages qu'on en attendait.

Un télégramme de Londres nous apprend, en effet que, à partir du 15 courant, le prix des dépêches de New-York et de toutes les localités situées à l'est de cette ville pour l'Angleterre et la France, et vice versa, est fixé à un shilling anglais par mot.

C'est une diminution de moitié sur le tarif actuel.

Sa Grandeur Mgr. Racine a officié pontificalment dimanche, 12 courant, à l'église St. Jean-Baptiste de Québec. Les fidèles de cette paroisse ont profité de la circonstance pour donner à Mgr. Racine, leur ancien pasteur, une preuve de leur haute estime et de leur vénération. La démonstration qui a eu lieu à cette occasion a été solennelle et imposante.

M. Ford, chargé d'affaires du gouvernement britannique à Darmstad, nommé agent de la Commission qui doit se réunir prochainement à Halifax, en vertu du traité de Washington, pour déterminer le montant que les Américains auront à payer pour nos pêcheries, est arrivé dimanche, 12 courant, par le Polytechnique.

On écrit de Bathurst que le grand jury a trouvé une plainte fondée (true bill) pour meurtre, contre huit des accusés de Caraque. Ce sont les nommés Joseph Chasson, Prudent Albert, Bernard Albert, Joseph Duguay, Moïse Parize, Stanislas Albert, Sinal Paulien, et Agapit Albert.

Trois Sœurs de la communauté des Ursulines des Trois-Rivières sont parties hier soir de Montréal pour la Louisiane, où elles vont demeurer au couvent que leur ordre possède à Peloussa, dans cet Etat. Les noms de ces dames sont sœur Marie de St. Jean-Baptiste, sœur Marie du Sacré-Cœur de Jésus (nièce du Rév. G. V. Caron, des Trois-Rivières), et sœur Scholastique de St. Joseph. Elles sont accompagnées par M. Chs. O. Caron, professeur à l'école Archambault et frère de la sœur Marie du Sacré-Cœur.

La Compagnie du télégraphe de la Puissance, depuis la semaine dernière en correspondance avec le câble direct, est en mesure de prendre les messages dans tous ses bureaux pour les différentes parties de l'Angleterre et de l'Irlande, au prix uniforme de 25 cents par mot.

La date, l'adresse et la signature seront comptées, comme les mots du corps de la dépêche ; mais si l'expéditeur veut supprimer la date ou la signature, il est libre de le faire, et dans ce cas il n'aura à payer que pour l'adresse de la dépêche.

On télégraphiera gratuitement le nom du point du départ de la dépêche.

On lit dans le Courrier de St. Hyacinthe :

A une première assemblée générale des employés, anciens et nouveaux, de la Compagnie de Chaussures de St. Hyacinthe, tenue le 13 courant, dans les bureaux de la Compagnie, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées à l'unanimité. Pour la circonstance, M. Jos Clopin occupa le fauteuil comme président, et Aug. Choquette agit comme secrétaire.

10. Proposé par Eug. Clopin, secondé par Diédonné Houle : Qu'ils ont appris avec beaucoup de peine la mort de J. A. Laferrère, directeur et gérant de la compagnie.

20. Proposé par Désiré Houle, secondé par H. Archambault : Qu'en signe de regret, et en reconnaissance des services éminents rendus à eux tous, par la formation de cette compagnie, ils portent le deuil au moins pendant un mois.

30. Proposé par Alp. Ducharme, secondé par Jos. Ouellette : Qu'une copie des présentes résolutions soit envoyée à la famille du regretté défunt.

40. Proposé par M. V. Chaput, secondé par T. de Bellefeuille, que copie des présentes résolutions soit transmise, par M. le Secrétaire, aux journaux de St. Hyacinthe, Montréal et Sorel, avec prière de les reproduire.

50. Proposé par M. le Président, secondé par Jos. Ouellette : Que tous les employés, formés en corps, escortent d'une manière convenable et respectueuse, le corps du regretté défunt jusqu'à la cathédrale, et de là au lieu de la sépulture.

Jos. CLOPIN, Président,
Aug. CHOQUETTE, Secrét.

St. Hyacinthe, 13 septembre 1875.